

## ANNEXE 6

# CARTOGRAPHIE DES PERIMETRES ENVIRONNEMENTAUX



## BOIS DE LA MAISONNETTE

### COMMUNE

Etusson (79)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



Situé aux confins nord-ouest des Deux-Sèvres, à proximité de la limite administrative séparant la région Poitou-Charentes de Pays de la Loire, le bois de la Maisonnette occupe un plateau peu élevé du bocage de l'Argentonais où alternent prairies naturelles et cultures plus ou moins intensives. Les roches granitiques du socle primaire sont ici recouvertes de profonds sols limoneux ou argileux, acides et hydromorphes, qui ont permis la formation d'étangs dont plusieurs jalonnent cette modeste entité forestière. Le peuplement dominant est une chênaie calcifuge à Chêne pédonculé et Alisier torminal, avec des faciès pionniers à Bouleau verruqueux et Pin maritime au niveau des coupes. Dans la strate herbacée du sous-bois, la présence de la Digitale et de l'Asphodèle blanche, de même que, dans quelques landes, celle de l'Ajonc d'Europe et de plusieurs bruyères, témoigne de l'appartenance de la zone au domaine biogéographique atlantique. Les étangs de la zone, tous d'origine artificielle, sont gérés pour la pisciculture et ne possèdent pas une végétation très diversifiée. Dans l'état actuel des connaissances, le Bois de la Maisonnette possède un intérêt biologique élevé comme zone de refuge pour diverses espèces animales - oiseaux et mammifères notamment - dont plusieurs présentent un caractère de rareté affirmé dans le contexte régional.



Sur le plan de l'avifaune, un des atouts du bois est la nidification de plusieurs espèces de rapaces diurnes, vulnérables, rares ou menacés en France et/ou en Europe de l'Ouest, tels que l'Autour des palombes, le Faucon hobereau ou la Bondrée apivore. La zone se signale également par la nidification du Pic noir, un pic des forêts montagnardes, connaissant actuellement une phase d'extension dans les plaines atlantiques, et celle de divers autres oiseaux typiques de milieux boisés de la moitié nord de la France mais se raréfiant fortement vers le sud-ouest : Pouillot fitis, Roitelet huppé ou encore Mésange huppée. Par ailleurs, les étangs constituent un lieu de reproduction pour la Sarcelle d'hiver, un canard très localisé en Poitou-Charentes dont moins de 10 couples reproducteurs sont recensés aujourd'hui.

En ce qui concerne les mammifères, la zone héberge également quelques espèces remarquables dont le Muscardin est probablement la plus méconnue : ce petit rongeur nocturne, qui passe la mauvaise saison en état d'hibernation, habite les forêts feuillues disposant d'une grande variété de fruits charnus (baies) ou secs (noisettes, faînes) qui constituent une part importante de son régime. Il est très rare au niveau régional où ne sont connues que quelques localités très dispersées.



La flore du site est moins bien connue mais recèle quelques éléments d'intérêt, notamment au niveau de certaines landes humides où croît la Bruyère ciliée, une espèce à répartition assez restreinte en Poitou-Charentes.

## NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	2	3	0	0	0	0	0	2	0
Espèces observées	4	35	0	0	0	0	0	31	0
Esp.rares/menacées	4	20						3	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

## MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 41 5 Chênaies acidiphiles
- 83 31 Plantations de conifères
- 31 2 Landes sèches
- 22 1 Eaux dormantes

## ESPECES DETERMINANTES : 27

### FAUNE

DH DO PN

#### Mammifères

Martre

*Martes martes*

Musaraigne aquatique

*Neomys fodiens*

Muscardin

*Muscardinus avellanarius*

Vison d'Europe

*Mustela lutreola*

#### Oiseaux

Autour des palombes

*Accipiter gentilis*

Balbuzard pêcheur

*Pandion haliaetus*

Bécasse des bois

*Scolopax scolopax*

Bergeronnette des ruisseaux

*Motacilla cinerea*

Bondrée apivore

*Pernis apivorus*

Busard Saint-Martin

*Circus cyaneus*

Butor étoilé

*Botaurus stellaris*

Engoulevent d'Europe

*Caprimulgus europaeus*

Faucon hobereau

*Falco subbuteo*

Goubemouche gris

*Muscicapa striata*

Mésange huppée

*Parus cristatus*

Mésange nonnette

*Parus palustris*

Milan noir

*Milvus migrans*

### FLORE

DH PN PR

Bruyère ciliée

*Erica ciliaris*

Jonquille

*Narcissus pseudo-narcissus*

Oenanthe safranée

*Oenanthe crocata*

FAUNE				FLORE			
	DH	DO	PN		DH	PN	PR
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>		✓	✓				
Pouillot de Bonelli <i>Phylloscopus bonelli</i>			✓				
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>			✓				
Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i>			✓				
Roitelet triple-bandeau <i>Regulus ignicapillus</i>			✓				
Sarcelle d'été <i>Anas crecca</i>							
Torcol fourmilier <i>Jynx torquilla</i>			✓				

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

## AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Aucun



## VALLÉE DE L'ARGENTON

### COMMUNES

Argenton-Château, Boesse, Bouillé-Saint-Paul, Breuil-sous-Argenton (le), Massais, Mauzé-Thouarsais, Moutiers-sous-Argenton, Saint-Martin-de-Sanzay, Saint-Maurice-la-Fougereuse (79)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE



Dans le nord du département, au cœur de l'Argentonais, la zone concerne un tronçon de la vallée de l'Argenton - une rivière du bassin de la Loire - ainsi que les vallons de deux affluents mineurs qui rejoignent l'Argenton à proximité d'Argenton-Château, l'Ouère (au nord-ouest) et la Madoire (au sud). Il s'agit de vallées au relief accidenté, plus ou moins encaissées dans les roches primaires qui composent le socle du Massif Armoricaïn : roches métamorphiques telles que les migmatites et les schistes, ou plutoniques telles que les granites. Les sols issus de l'altération de ces roches présentent en général une forte fraction sableuse, sont acides et souvent peu profonds, notamment sur les versants escarpés où apparaissent des pans rocheux qui confèrent à ces paysages une grande originalité dans le contexte régional. Sur ces sols pauvres et superficiels, les habitats naturels ont pu subsister sur de grandes surfaces : landes sèches, pelouses calcifuges, souvent arides, parfois suintantes, parois rocheuses, prairies inondables en fond de vallées, eaux courantes peu riches en nutriments, mares aux eaux pauvres et acides... composent une mosaïque de milieux d'une grande qualité. En réponse à cette diversité écologique, la zone ainsi définie constitue un site botanique majeur en Poitou-Charentes où une cinquantaine de plantes rares ou menacées ont trouvé refuge.



C'est surtout au niveau des corniches rocheuses et des pelouses sur sol pelliculaire que se localise la majorité des éléments botaniques précieux du site : dans les secteurs arides, croissent la Gagée de Bohême et l'Orpin d'Angers, deux espèces protégées au niveau national, alors que les zones exposées à une certaine humidité saisonnière abritent des fougères d'une grande rareté comme l'Isoète épineux ou l'Ophioglosse des Açores. Au niveau des affleurements de rochers siliceux, chaque micro-habitat abrite ses propres plantes rares : fissures à Doradille septentrionale, replats à Silène de Bastard, une micro-endémique du Centre-Ouest... D'autres habitats, quoique plus localisés, présentent également une importance cruciale pour certaines espèces : mares à Renoncule nodiflore, une espèce menacée au niveau mondial, landes avec le magnifique Sérapias en cœur, une orchidée méridionale, répandue dans les maquis méditerranéens et qui trouve ici une de ces stations les plus septentrionales en France... Toutes ces espèces contribuent de plus à former, avec d'autres plus communes, des associations végétales originales dont certaines sont propres à cette marge sud du Massif Armoricaïn.



Quoiqu'imparfaitement connue, la faune du site semble présenter un intérêt moindre. C'est probablement au niveau des Invertébrés et, notamment, des papillons que le potentiel de la vallée de l'Argenton semble le plus élevé.



## NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	1	0	0	1	0	1	0	3	0
Espèces observées	2	0	0	1	0	2	0	50	0
Esp.rares/menacées	2			1		2		50	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

## MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

- 35 1 Pelouses atlantiques à Nard
- 62 2 Végétations des rochers et falaises intérieures siliceuses
- 31 2 Landes sèches
- 22 34 Mares temporaires thermo-atlantiques à Isoetes
- 35 2 Pelouses silicicoles ouvertes médio-européennes

## ESPECES DETERMINANTES : 55

### FAUNE

DH DO PN

#### Mammifères

Grand Rhinolophe  
*Rhinolophus ferrumequinum* DH PN

Petit Rhinolophe  
*Rhinolophus hipposideros* DH PN

#### Amphibiens

Triton crêté  
*Triturus cristatus* DH PN

#### Insectes

Laineuse du chêne  
*Eriogaster catax*

Morio  
*Nymphalis antiopa*

### FLORE

DH PN PR

Ache inondée  
*Apium inundatum*

Achillée sternutatoire  
*Achillea ptarmica*

Anémone pulsatile  
*Pulsatilla rubra*

Arnoséris nain  
*Arnosotis minima*

Bartsie visqueuse  
*Parentucellia viscosa*

Cicendie filiforme  
*Cicendia filiformis*

Crucianelle à feuilles étroites  
*Crucianella angustifolia*

Doradille de Billot  
*Asplenium obovatum billotii*

Doradille septentrionale  
*Asplenium septentrionale*

Doronic faux-plantain  
*Doronicum plantagineum*

Astérocarpe pourpré  
*Sesamoides purpurascens*

Flouve aristée  
*Anthoxanthum aristatum*

Gagée de Bohême  
*Gagea bohemica*

Gesse à fruits sphériques  
*Lathyrus sphaericus*

Glaïeul d'Illyrie  
*Gladiolus illyricus*

Isoète épineux  
*Isoetes hystrix*

Jonc en tête  
*Juncus capitatus*

Lin à 3 styles  
*Linum trigynum*

Linaire à vrilles <i>Kickxia cirrhosa</i>		✓	
Linaire de Pélissier <i>Linaria pelisseriana</i>			
Lamier à feuilles tachetées <i>Lamium maculatum</i>			
Millepertuis à feuilles de linaria <i>Hypericum linarifolium</i>			✓
Centenille naine <i>Centunculus minimus</i>			✓
Nard raide <i>Nardus stricta</i>			
Oenanthe safranée <i>Oenanthe crocata</i>			
Ophioglosse des Açores <i>Ophioglossum azoricum</i>		✓	
Orchis à fleurs lâches <i>Orchis laxiflora</i>			
Orpin d'Angers <i>Sedum andegavense</i>		✓	
Orpin de Forster <i>Sedum forsterianum</i>			
Orpin rougeâtre <i>Sedum rubens</i>			
Orpin velu <i>Sedum villosum</i>			
Osmonde royale <i>Osmunda regalis</i>			
Phalangère bicolor <i>Simethis mattiazii</i>			
Phalangère à fleurs de lis <i>Anthericum liliago</i>			
Plantain à feuilles carénées <i>Plantago recurvata</i>			
Poirier à feuilles en cœur <i>Pyrus cordata</i>			
Renoncule nodiflore <i>Ranunculus nodiflorus</i>		✓	
Rosier à feuilles de pimprenelle <i>Rosa pimpinellifolia</i>			
Rosier rubigineux <i>Rosa rubiginosa</i>			
Scléranthe vivace <i>Scleranthus perennnis</i>			
Sérapias en cœur <i>Serapias cordigera</i>			✓
Silène de Bastard <i>Silene bastardii</i>			✓
Spergule de Morison <i>Spergula morisonii</i>			
Teesdalie à feuilles en corne de cerf <i>Teesdalia coronopifolia</i>			
Trèfle de Boccone <i>Trifolium bocconeii</i>			✓
Trèfle faux-pied d'oiseau <i>Trifolium ornithopodioides</i>			

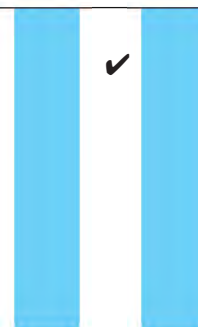
## FAUNE

DH DO PN



## FLORE

DH PN PR



Tulipe australe

*Tulipa australis*

Utriculaire citrine

*Utricularia australis*

Venténate douteuse

*Ventenata dubia*

Violette laiteuse

*Viola lactea*

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

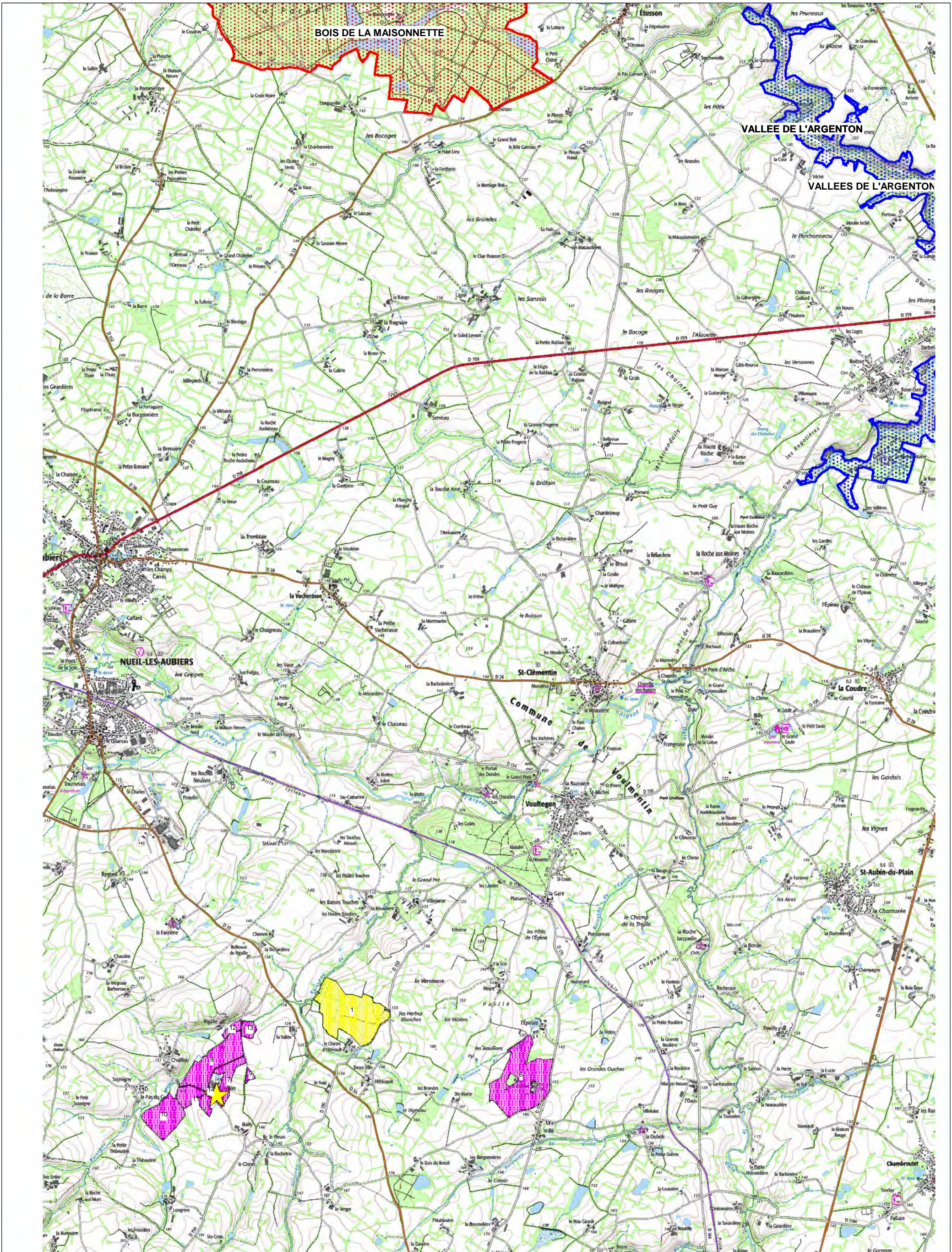
## AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE

Site Classé : SC n°80 "Versant de la rivière de l'Argenton"

Site Inscrit : SI n°71 "Vallée de l'Argenton"

Directive Habitats : ZSC n°5400439 "VALLEE DE L'ARGENTON"





ZNIEFF 1 G2



**Plan d'exploitation**

EARL ROHAN DE CHABOT

ZNIEFF 2 G2



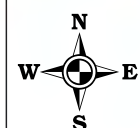
Parcelles en culture faisant l'objet du plan d'epandage

Parcours plein air (truires Bio)



Site d'exploitation  
la Vallière  
79250 Nueil les Aubiers

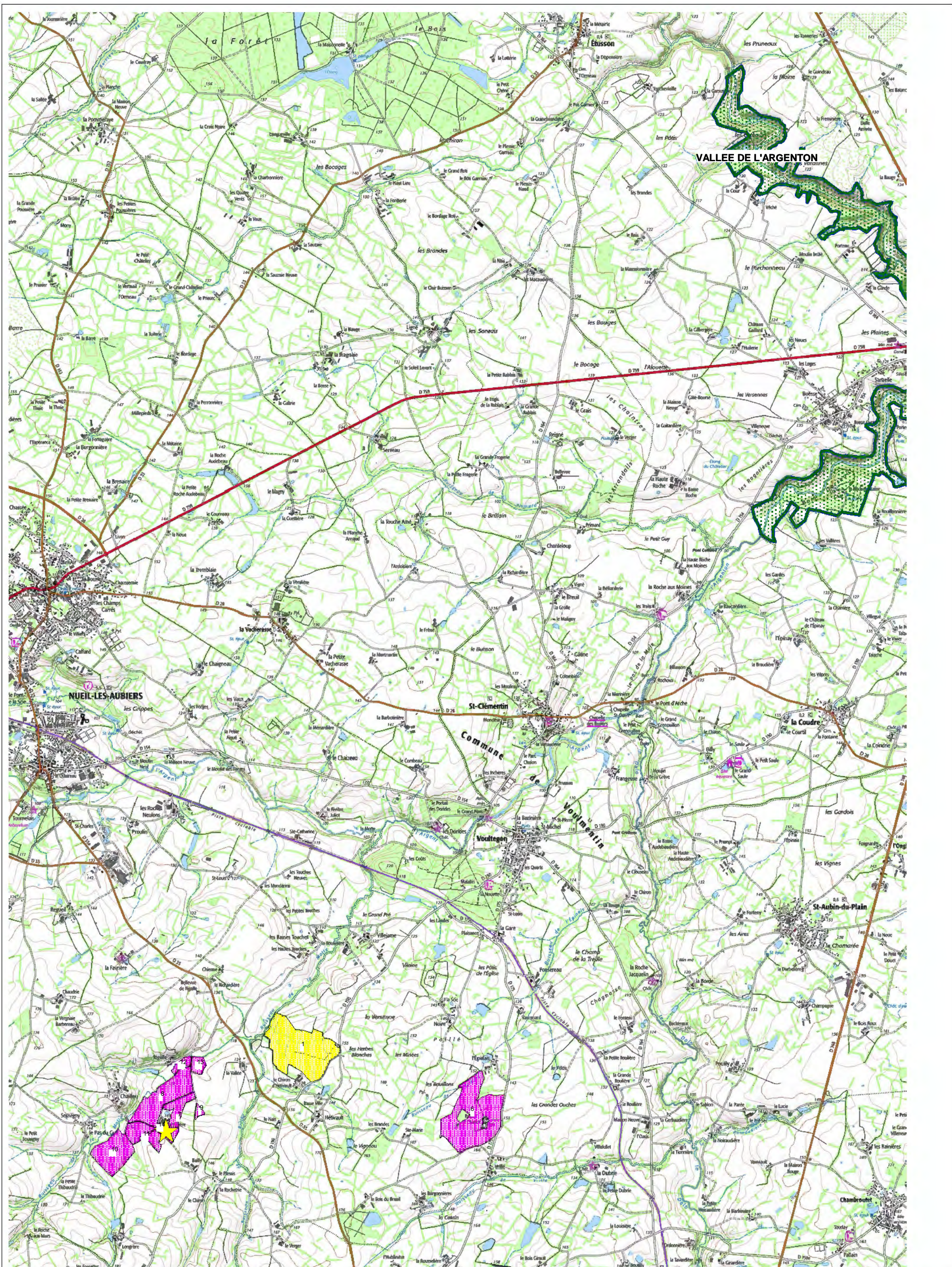
EARL ROHAN DE CHABOT  
CD1877  
ROHAN DE CHABOT  
79150 VOULLMENTIN



Date : 10/06/2022

Echelle : 40000





NATURA 2000

ZPS  
ZSC  
ZIC

**Plan d'exploitation**

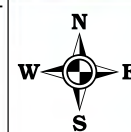
EARL ROHAN DE CHABOT

Parcelles en culture faisant l'objet du plan d'épandage  
Parcours plein air (truiés Bio)



Site d'exploitation  
la Vallière  
79250 NUIEL LES AUBIERS

EARL ROHAN DE CHABOT  
CD1877  
ROHAN DE CHABOT  
79150 VOULLMENTIN



Date : 10/06/2022

Echelle : 40000

© IGN SCAN25 - BD ORTHO® Les données  
ou carte IGN contenues dans ce document sont issues  
des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.